

29 mars 2019

# Information aux actionnaires de Credit Suisse (Lux) Fixed Maturity FR Bond Fund 2023 S-IV

---

## CS Investment Funds 3

Société d'investissement à capital variable  
de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet  
L-2180 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 89.370

(la «**société**»)

Avis aux actionnaires de Credit Suisse (Lux) Fixed Maturity FR Bond Fund 2023 S-IV  
(le «compartiment»)

### Fin des souscriptions

Le compartiment a enregistré un afflux important de fonds pendant et après la période de souscription. Le montant de ses actifs sous gestion se rapproche de la taille d'un fonds. Si celle-ci est dépassée, il sera difficile pour le compartiment d'atteindre le taux de rendement à l'échéance envisagé.

C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé de mettre fin aux souscriptions du compartiment le 29 mars 2019 à 15h00 (HEC). Les rachats sont possibles à tout moment. Les catégories d'actions concernées par cette mesure sont les suivantes:

### Compartiment

---

#### CS Investment Funds 3 - Credit Suisse (Lux) Fixed Maturity FR Bond Fund 2023 S-IV

Catégorie	Monnaie	ISIN
A	HKD	LU1886375820
A	USD	LU1886375663
AH	AUD	LU1886376398
AH	SGD	LU1886376125
B	HKD	LU1886377016
B	USD	LU1886376802
BH	EUR	LU1886377529
BH	SGD	LU1886377289
DA	USD	LU1886378337
IA	USD	LU1886379061
IA25	USD	LU1886381471
IB	USD	LU1886380150
UA	USD	LU1886386272
UB	USD	LU1886386942

Les actionnaires sont informés du fait que le conseil d'administration peut décider de rouvrir le compartiment aux souscriptions à tout moment et à son entière discrétion.

Dans ce cas, les actionnaires en seront informés conformément au chapitre 14 «Informations aux actionnaires» du prospectus.

Les actionnaires doivent noter qu'une fois les modifications ci-dessus entrées en vigueur, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) actualisé pourra être obtenu au siège social de la société, conformément aux dispositions du prospectus.

Ces documents sont également disponibles sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

Luxembourg, le 29 mars 2019

Le conseil d'administration